

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXV

VENDREDI, 23 JANVIER 1903

No 4

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

- Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

TROP MODESTE!

Y a-t-il des gens trop modestes? Plus peut-être qu'on ne le croit généralement. Quoi qu'il en soit on nous accuse de tomber, au PRIX COURANT, dans un excès de modestie.

L'excès en tout étant un défaut, nous allons tenter de corriger ce défaut chez nous.

La semaine dernière nous avons raconté avec quelque détail les faits et gestes de la Réunion annuelle des Vendeurs de la maison Hudon, Hébert & Cie, mais nous avons fait une omission, car il s'agissait de nous.

On nous reproche presque cette omission, nous la réparons donc:

Quand le sujet "De la Réclame et des Annonces dans les journaux de Commerce" vint sur le tapis, on examina en particulier la valeur de l'annonce dans le PRIX COURANT et les patrons de la maison Hudon, Hébert et Cie, ainsi que tous leurs voyageurs furent unanimes à déclarer et à reconnaître que **La Publicité dans le Prix Courant avait grandement facilité le travail des voyageurs et contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires.**

Avis aux commerçants désireux d'augmenter leurs ventes et d'aider les efforts de leurs voyageurs auprès de la clientèle.

ENTREPRISES CANADIENNES

Les hommes d'énergie, d'initiative ne manquent pas parmi les Canadiens d'origine française. Ceux qui ont voulu, ceux qui ont osé se mesurer dans les divers champs de l'activité humaine avec leurs compatriotes d'origine différente se sont montrés leurs égaux, sinon leurs supérieurs, dans les différentes entreprises où ils se sont lancés.

Nous pourrions citer maints exemples de succès remarquables, nous ne le ferons pas car ce n'est point ici de réclame qu'il s'agit. Nos lecteurs avec un peu de bonne volonté se souviendront de certains faits à l'honneur de l'esprit d'entreprise de leurs compatriotes. Par exemple, c'est un canadien-français qui, le premier, a implanté la filature de coton au Ca-

nada, c'est un Canadien-français également qui a fondé la première manufacture de caoutchouc dans le pays. Aujourd'hui le commerce de gros de l'épicerie est pour ainsi dire monopolisé par des maisons canadiennes françaises; le commerce des ferronneries compte maintenant de puissantes maisons canadiennes françaises.

Ceux-là même qui n'ont pas dépassé la quarantaine peuvent constater le pas immense fait par les Canadiens-français dans le domaine du commerce, de l'industrie, de la finance, des arts.

Depuis vingt ans, depuis moins de vingt ans les canadiens-français ont pris leur essor et s'affirment de plus en plus dans toutes les carrières, dans toutes les entreprises où ils peuvent déployer leur activité, leur énergie et leur intelligence des affaires.

Dans les entreprises individuelles le Canadien-français trouve difficilement son maître. Mais aujourd'hui les entreprises individuelles tendent de plus en plus à disparaître. On ne fonde plus rien pour ainsi dire sans de gros, très gros capitaux qui se trouvent rarement réunis dans les mains d'un seul homme. On a donc recours à l'association; des compagnies, des sociétés par actions se forment chaque jour en réunissant le gros capital jugé nécessaire pour l'entreprise ou des versements de centaines et parfois de milliers de souscripteurs.

Depuis quelques années surtout quantité d'entreprises semblables ont été fondées au Canada, bien peu l'ont été par des Canadiens-français. C'est un tort. Nous voudrions voir nos compatriotes s'intéresser grandement aux entreprises de tout genre qui naissent viables aussi bien dans les entreprises de transport, chemins de fer et compagnies de navigations que Sociétés industrielles et commerciales, aussi bien dans les compagnies d'assurance que dans les sociétés financières. Il est de ces entreprises que les Canadiens-français ont jusqu'aujourd'hui délaissées complètement.

Ainsi, nous avons au Canada des compagnies d'assurance sur la vie et contre le feu anglo-canadiennes, anglaises, américaines et, sauf quelques sociétés mutuelles purement locales, nous ne voyons